



Résolution d'une vente par un vendeur

Par **oj69**, le **10/07/2017 à 16:14**

Bonjour,
Quelles sont les raisons valables qui peuvent amener un vendeur à demander la résolution de la vente d'un terrain?
Merci pour vos réponses :)

Par **morobar**, le **10/07/2017 à 17:02**

Bonjour,
Le défaut de paiement, la rescision pour lésion par exemple.
Ou être trompé dans les conditions requises pour la vente.
Pour l'annulation code civil 1178
Pour les conditions 1128

Par **oj69**, le **10/07/2017 à 17:35**

Merci pour votre réponse,
Qu'entendez-vous par être trompé dans les conditions requises pour la vente?

Par **morobar**, le **10/07/2017 à 17:44**

C'est le vice du consentement.
L'acheteur a trompé le vendeur par une manœuvre de sorte d'obtenir une vente qui n'aurait pas eu lieu sans cette manœuvre.
C'est un exemple, car la vente n'est pas parfaite si les conditions suivantes ne sont pas réunies.
Sont nécessaires à la validité d'un contrat :
1° Le consentement des parties ;
2° Leur capacité de contracter ;

rn3° Un contenu licite et certain.

Par **oj69**, le **10/07/2017** à **19:09**

Quels exemples peut-on trouver de ventes de terrains annulées à posteriori?rnComment analyser si une condition peut être considérée comme abusive ou pas?

Par **morobar**, le **11/07/2017** à **08:22**

Je vous laisse rechercher des jurisprudences sur le net en choisissant soigneusement les termes:rn* jurisprudence rescision pour lésionrn* jurisprudence annulation pour vice du consentementrn* jurisprudence annulation pour défaut de capacitérnUne condition peut être considérée comme abusive si elle provoque un déséquilibre manifeste au détriment d'une des parties.rnEn matière commerciale on évoque une disposition lésionnaire.rnC'est souvent le cas lorsque les parties sont de taille différente et que l'une s'impose de ce fait.